

44%
personnes
couvertes

127 400
allocataires

En Charente-Maritime, 283 700 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 44 % de la population totale.

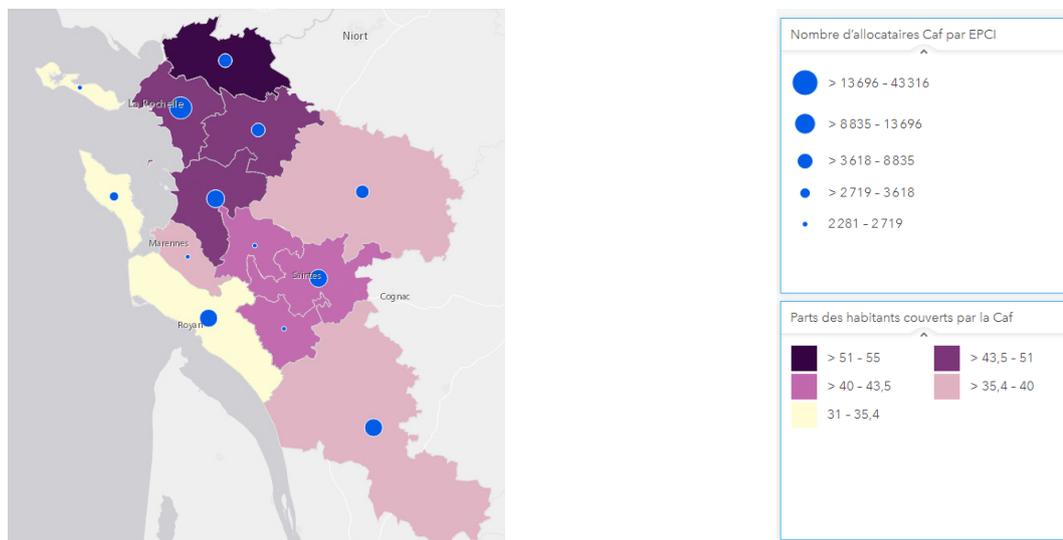
Sur le territoire, ce taux varie de 31 % à 55 % selon les communautés de communes.

Le département se caractérise par une proportion importante de personnes isolées (48 % contre 46 % au niveau national). **6 500 étudiants** bénéficient d'une aide, soit 5 % de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. 15 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (16 % au niveau national).

37 300 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1105 €. **Dans ces foyers précaires, vivent 29 300 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017
© IGN © Geofla 2.0.2017

POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



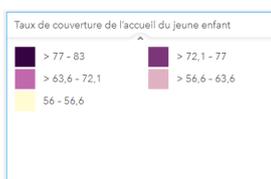
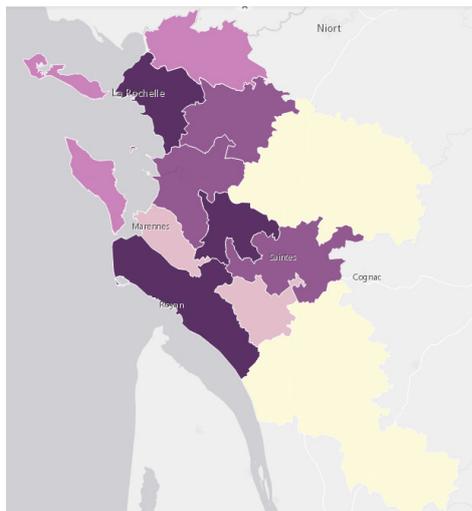
Zoom sur la crise sanitaire
et l'évolution
des bénéficiaires du RSA

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2019
© IGN ® Geofla 2.0.2017

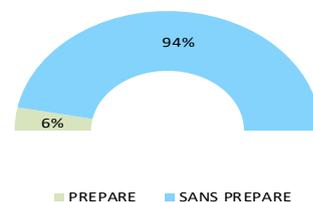
La Caf soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et de prestations individuelles versées aux familles.

Avec un total de **11 600 places**, le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en Charente-Maritime s'élève en 2019 à **74 places pour 100 enfants de moins de 3 ans**.

Il varie de 56 % à 83 % selon les communautés de communes et se situe à 60% au plan national.

Prépondérante sur le département, l'offre des assistants maternels couvre les trois-quarts des places. La Charente-Maritime compte 34 relais assistants maternels qui apportent à ces professionnels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne.

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **890 enfants ont des parents qui la perçoivent**.

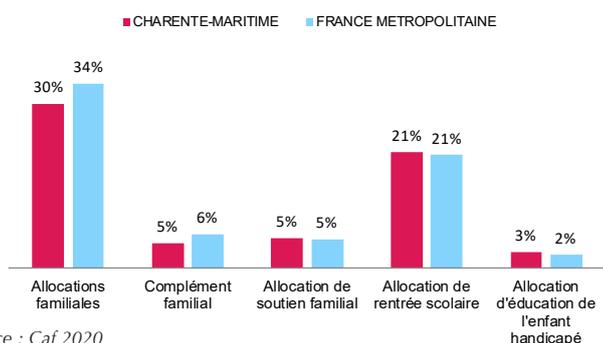
Source : Caf 2020

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2020

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

> 30 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % perçoivent un complément familial,

> 21 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

> 5 % perçoivent l'allocation destinée à élever d'un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents, > 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les établissements et actions financés en 2020

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

- 32 Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
- 23 Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
- 25 Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
- 4 associations de médiation familiale

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

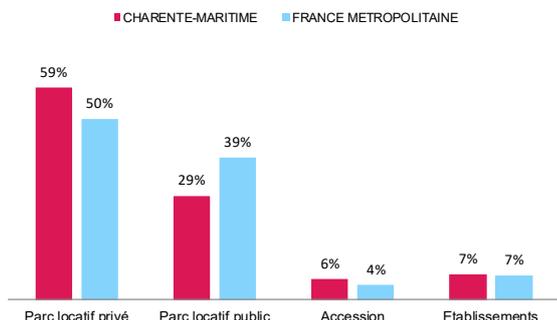
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



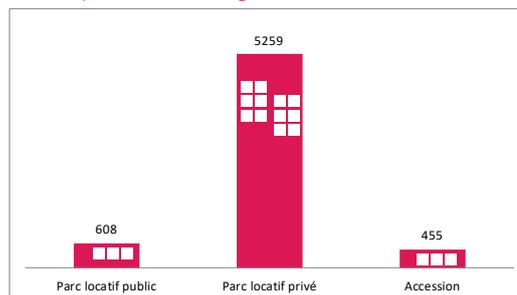
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, **56 600 foyers reçoivent une aide au logement de la part de la Caf**. Cela représente une population de 101 900 personnes, soit 16 % de la population totale du département. La Charente-Maritime se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement dans le parc locatif privé et en accession qu'au niveau national.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2020

Après perception des aides au logement, près de **6 300 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**.

Le type de parc se révèle un facteur essentiel : 5 200 sont situés dans le parc locatif privé, majoritaire en nombre de logements et présentant des loyers plus élevés.

La Caf soutient également les associations favorisant l'accès des jeunes de 16 à 30 ans à un logement tels que le Cllaj et les foyers de jeunes travailleurs implantés dans le département.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



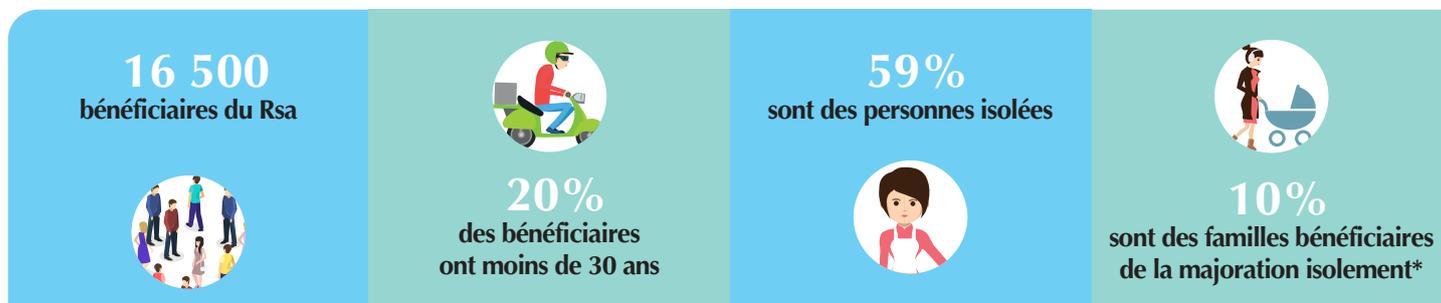
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à 16 500 foyers sur le territoire charentais-maritime.
- > 45 700 allocataires bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la re-

prise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 4 400 foyers en 2020.

> 12 800 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah). 59 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

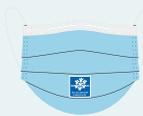
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf de la Charente-Maritime

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minimas sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. La Caf de la Charente-Maritime souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du Rsa, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 7,5 % entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre 1,3 % entre décembre 2018 et décembre 2019), soit 1 150 bénéficiaires supplémentaires. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en août 2020, avec près de 16 700 bénéficiaires.

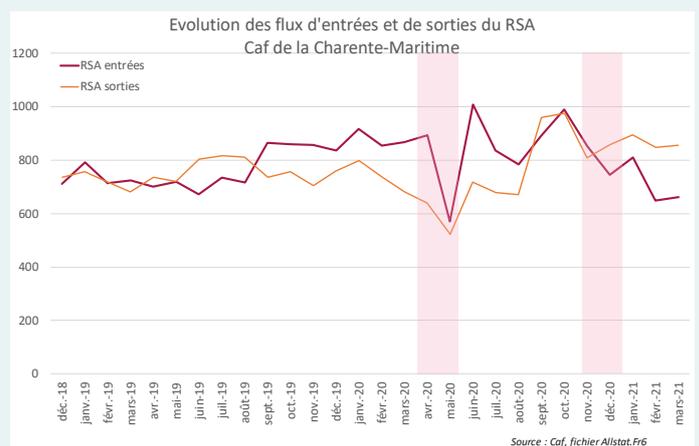
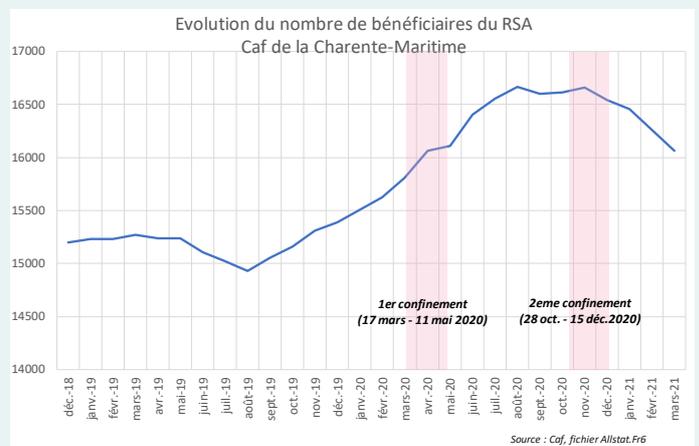
Cette augmentation en 2020 est due à l'effet combiné d'une forte hausse des entrées¹ (+ 11,1 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une baisse relative des sorties² (- 0,6 %), expliquée en partie par les mesures institutionnelles de maintien de droit mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.



LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les 30-39 ans (+ 10,4 %) et les personnes isolées (+ 9,8 %).

L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est également importante pour les plus précaires (hausse de 8,3 % du nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA).



Au premier trimestre 2021 : une tendance inversée se dessine, avec une diminution du nombre de bénéficiaires du RSA.

1 Les entrées sur un mois m correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois m.

2 Les sorties sur un mois m correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois m (suspensions comprises).